

Avillan le 18 juillet 1919

Monsieur le Préfet du Cantal

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien me faire viser
les deux passeports ci joints
pour notre retour à Caumont
Maroc Oriental ^{par Post-Ventes}

Je vous prie d'agréer Monsieur
le Préfet mes salutations
distinguées

E. Labit Caman